

***/klau's-ur-a/ s.f. « barrière qui enclôt un espace »**

I. Forme étymologique

***/klau's-ur-a/ > sard.** *kresúra* s.f. « barrière qui enclôt un espace, clôture » (DES 1, 403)¹, **afr./oïl.** *closure* « id. » (dp. ca 1170 [*fait en orent devant closure*], RouH 7819 = Gdf; GdfC; FEW 2, 754b; TL; TLF; DEAFPré; ANDEL), **frpr.** *closure* « id. » (FEW 2, 754b; Schüle in GPSR 4, 132–133; ALF 1592), **occit.** *clausura* « id. » (dp. 1259/1285 [*e val mais que clausura A cuitat asetjada*], Raynouard; Pansier 3, 32; FEW 2, 754b; ALF 1592), **abéarn.** *closure* « id. » (FEW 2, 754b).

II. Forme évoluée

***/klu's-ur-a/ > it.** *chiusura* s.f. « barrière qui enclôt un espace, clôture » (dp. 13^e s. [*aitsept. : quello se tien plu alto qe pò far plu maltade e l'autrui terra tòr, le campagn e le pradhe, li busc[h]i e le masone, le closure serradhe*], Verlato in TLIO; Prati, AGI 17, 504; Faré n° 1974; DEI; DELI₂; GAVI)², **lad.** *tlisúra* « pré entouré par une clôture » (Kramer/Fiacre in EWD), **romanch.** *clasira* « clôture » (dp. 1839, Decurtins in DRG 3, 694–695; HWBRätoromanisch; LRC).

Commentaire. – Le sarde, l'italien, le ladin, le romanche, l'ancien français, le français dialectal, le francoprovençal, l'occitan et l'ancien béarnais présentent des cognats conduisant, soit directement, soit à travers un type phonologique évolué, à reconstruire protorom. **/klau's-ur-a/ s.f. « barrière qui enclôt un espace, clôture »*. Ce lexème est dérivé de protorom. **/klaud-e-/ v.tr. « déplacer (une partie mobile) de façon à boucher une ouverture, fermer »* à travers le radical **/klaus-/*, issu du thème du participe passé **/'klaus-/* du verbe, qui présente des issues dans presque tous les parlars romans (sard. it. romanch. fr. occit. cat. gal. port., REW₃ s.v. *claudère*).

Les issues romanes ci-dessus ont été subdivisées selon les deux types phonologiques dont elles relèvent : I. la forme étymologique (sard. fr. frpr. occit. gasc.) et II. une forme issue de la simplification de la voyelle initiale **/-au-/* en **/-u-/* (it. lad. romanch.). Le fait que le type II. ne se trouve que dans une aire géographique très compacte indique qu'il s'agit d'une innovation régionale postérieure et que la forme étymologique est le type I. qui se retrouve partout ailleurs.

La reconstruction sémantique aboutit au sens « barrière qui enclôt un espace », qui ne correspond pas au sémantisme attendu par la reconstruction interne à partir du sens de la base dérivationnelle (« fermer ») et de celui du suffixe

(« action de [VERBdér.]; résultat de cette action »). Il s'agit ici d'un sens instrumental: « moyen pour fermer (qch.) ».

La base documentaire dont nous disposons permet de localiser les cognats dans une aire géographique très étendue comprenant le sarde, ce qui nous incite à attribuer la formation du dérivé à la variété la plus ancienne du protoroman: le protoroman *stricto sensu*, datable probablement d'avant la 2^e moitié du 2^e siècle (Straka 1956, 256), même s'il a été perdu en roumain et dans les parlers de la péninsule Ibérique.

Le corrélat du latin écrit, *clausura* s.f. « action de fermer (qch.), fermeture; ouverture qui permet d'entrer (dans un lieu fermé ou un véhicule) ou d'en sortir, porte », est courant depuis l'Itala (2^e s. apr. J.-Chr., TLL 3, 1326–1327), de même que lat. *clusura* s.f. « id. », qui lui aussi n'est connu que depuis le 2^e s. apr. J.-Chr. (cf. EWD). Ce passage à l'écrit tardif montre que la création du dérivé est attribuable à une variété d'immédiat communicatif du latin global, à savoir la langue spontanée de tous les jours, et qu'il n'a eu accès à la variété de distance communicative que tardivement.

Bibliographie. – REW₃ s.v. *clausūra*; von Wartburg 1939 in FEW 2, 754b–755b, CLAUSŪRA; Ernout/Meillet₄ s.v. *clau-*; HallMorphology n°1764, klausûˆra; MihăescuRomanité 410.

Signatures. – Rédaction. Bianca MERTENS. Révision. Marie-Guy BOUTIER; Maria ILIESCU; Anyse LUCIC.

Date de rédaction de cet article. – Première version: 23/03/2017. Version actuelle: 06/07/2020.

1 Lat. *clausura* a survécu dans la littérature byzantine sous la forme de κλεισούρα « passage étroit et lieu défendu », et cette dernière a laissé de nombreuses traces dans la toponymie du Sud-Est de l'Europe, ce qui démontre une certaine vitalité de ce lexème et une étendue aréologique large, même si le roumain n'a pas gardé de trace d'une issue héréditaire de protorom. */klaus'ur-a/ (cf. MihăescuRomanité 410).

2 DELI₂ et TLIO considèrent qu'it. *chiusura* est un dérivé idioroman d'it. *chiudere* v.tr. « déplacer (une partie mobile) de façon à boucher une ouverture, fermer ». Cependant, ce lexème présente une évolution phonétique régulière, son sémantisme correspond à celui des autres issues héréditaires, et il existe bien d'autres cognats dans le domaine du protoroman italo-occidental, ce qui nous amène à suivre REW₃ s.v. *clausūra*, Prati, AGI 17, 504, Faré n° 1974, von Wartburg in FEW 2, 755a et DEI dans leur hypothèse d'une issue héréditaire.